

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE), porte à la connaissance des abonnés qu'en date du 30 Décembre 2010, un véhicule a heurté un des haubans du pylône situé dans la localité d'OBEYA, provoquant ainsi sa chute.

Sur ce pylône, étaient installées des antennes de la société AIRTEL, desservant plusieurs localités de la partie septentrionale du pays parmi lesquels : Owando, Makoua, Ouesso, Ngoko, Mokeko, Ibeke

Cet accident a privé ces localités de couverture de réseau téléphonique de la Société AIRTEL CONGO. L'ARPCE assure les abonnés qu'elle suit de très près cette situation pour que l'opérateur AIRTEL CONGO rétablisse le réseau dans les plus brefs délais, dans toutes les localités affectées, conformément aux obligations de son cahier de charges.

Fait à Brazzaville, le 03 Janvier 2011